

LISTE DES CAPACITES ET ATTITUDES A CONFORTER

Stagiaire :

Discipline : **Documentation**
 NOM – Prénom :
 Grade :
 Etablissement d'affectation :
 Classe de responsabilité : **CDI**

Formateur :

NOM – Prénom :
 Etablissement d'affectation :

⇒ **Cocher les cases correspondant aux capacités et aux attitudes dont la maîtrise est encore insuffisante**

Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable :

Le professeur est capable :

- 1.1. d'utiliser ses connaissances sur l'évolution et le fonctionnement du service public d'éducation nationale pour recourir aux ressources offertes
- 1.2. de se situer dans la hiérarchie de l'institution scolaire
- 1.3. de participer à la vie de l'école ou de l'établissement
- 1.4. de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves.
- 1.5. de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit

Le professeur est conduit :

- à faire comprendre et partager les valeurs de la République, à respecter les règles de déontologie, à respecter les élèves, leurs parents, le règlement intérieur, les chartes d'usage des ressources et des espaces communs, à collaborer avec les différents partenaires, à prendre en compte la dimension civique de son enseignement

--

Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer :

Le professeur est capable :

- 2.1. de repérer les obstacles à la lecture, les déficiences du langage oral et écrit en identifiant les difficultés que peuvent rencontrer les élèves
- 2.2. de construire des séquences d'enseignement qui visent des objectifs de développement de l'expression orale et écrite des élèves et des outils de communication spécifique à la documentation
- 2.3. de communiquer avec clarté et précision et dans un langage adapté à l'écrit comme à l'oral

Le professeur est conduit :

- à intégrer dans les différentes situations professionnelles l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves, à veiller dans toutes les situations d'enseignement ou éducatives au niveau de langue des élèves, à l'écrit et à l'oral.

--

Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

3.1 le professeur connaît les composantes du socle commun de connaissances et de compétences :

Le professeur est capable :

3.2. de maîtriser sa discipline : Il sait indexer, cataloguer et utiliser les langages documentaires

3.3. d'organiser l'enseignement de sa discipline en cohérence avec les autres enseignements

Le professeur est conduit :

- à adopter une attitude de rigueur scientifique, à participer à la construction d'une culture commune des élèves

Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

Le professeur est capable :

4.1. d'analyser la situation d'un CDI au sein de l'établissement et celle de l'établissement dans son environnement local et régional

4.2. de raisonner en termes de compétences documentaires c'est à dire déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes prescrites à partir des acquis et des besoins identifiés en mettant en œuvre :

- une progression et une programmation sur l'année et sur le cycle

- une progression différenciée selon les niveaux des élèves

4.3. de s'appuyer sur ses connaissances des processus d'apprentissage des élèves et de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte et dans la pratique

3. De maîtriser le circuit du document (analyse, indexation, catalogage, équipement, classement, prêt) et les outils technologiques qui l'accompagnent.

4.5. d'organiser et gérer l'espace (réaménagement ou aménagement d'un CDI, signalisation, maintenance), d'organiser et gérer le temps (organiser son propre temps de travail pour une répartition harmonieuse et efficace entre les différentes tâches d'accueil, de gestion et de formation.

Le professeur est conduit :

- à construire des activités permettant d'acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines, et à mettre sa discipline au service de projets ou dispositifs pluridisciplinaires

- à apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Organiser le travail de la classe

Le professeur est capable :

5.1. d'organiser l'espace de la classe et le temps scolaire en fonction des activités prévues

5.2. d'organiser les différents moments d'une séquence

5.3. d'adapter les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interventions, vérification des consignes, etc...)

Le professeur est conduit :

- à instaurer un cadre de travail permettant l'exercice serein des activités

Prendre en compte la diversité des élèves

Le professeur est capable :

6.1. de prendre en compte les rythmes d'apprentissage des élèves

6.2. de déterminer, à partir des besoins identifiés, les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des savoirs et des savoir-faire documentaires prescrits

6.3. de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves (pédagogie différenciée, programme personnalisé de réussite éducative)

Le professeur est conduit :

- à préserver l'égalité et l'équité entre élèves

- à faire que chaque élève porte un regard positif sur lui-même et sur l'autre

Évaluer les élèves :

Le professeur est capable :

- 7.1. de concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage
- 7.2. d'analyser les résultats constatés et de déterminer les causes des erreurs
- 7.3. de concevoir des activités de remédiations et de consolidation des acquis (exercices d'entraînement, exercices de mémorisation oraux ou écrits, activités d'aide, de soutien et d'approfondissement, etc)

Le professeur est conduit :

- à mesurer ses appréciations
- à valoriser l'exercice et le travail personnel des élèves
- à veiller à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès, du travail et des efforts qu'il doit produire

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication :

Le professeur est capable de :

- 8.1. concevoir, préparer et mettre en œuvre des contenus d'enseignement et des situations d'apprentissage
- 8.2. participer à l'éducation aux droits et devoirs liés aux usages des technologies de l'information et de la communication
- 8.3. s'impliquer dans l'éducation aux risques encourus dans l'utilisation des réseaux numériques ouverts sur l'internet
- 8.4. gérer et d'utiliser un système d'information : base documentaire, E.N.T. (environnement numérique de travail) F.O.A.D. (formation ouverte et à distance), G.E.D. (gestion électronique des documents)...
- 8.5. élaborer un projet de communication à l'aide d'outils tels que logiciels ou E.N.T.

Le professeur est conduit :

- à avoir une attitude critique vis-à-vis de l'information disponible
- à réfléchir et être responsable dans l'utilisation des outils interactifs exigée des élèves.
- à actualiser ses connaissances et compétences au cours de son exercice professionnel

Travailler en équipe et coopérer avec les partenaires de l'école :

Le professeur est capable :

- 9.1. d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement et notamment dans le domaine de la mise en œuvre d'une politique documentaire
- 9.2. de communiquer avec les parents
- 9.3. de coopérer avec des partenaires internes ou externes à l'institution

Le professeur est conduit :

- à adopter une attitude favorisant le travail collectif, le dialogue avec les parents et la dimension partenariale

--

Se former et innover :

Le professeur est capable :

- 10.1. de faire une analyse critique de son travail et de modifier, le cas échéant, ses pratiques d'enseignement
- 10.2. tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques technologiques et scientifiques propres à la documentation pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne

Le professeur est conduit :

- à faire preuve de curiosité intellectuelle et remettre son enseignement et ses méthodes en question et à s'inscrire dans une logique de formation professionnelle tout au long de la vie...

--